

VILLE D'EYRAGUES



**BULLETIN
D'INFORMATION
SUR LA
VIE COMMUNALE**



1965 - 1968

Chers Concitoyens,

Arrivés à mi-chemin de notre mandat, nous avons pensé, mes collègues du Conseil Municipal et moi-même, qu'il vous serait agréable de recevoir, par écrit, un compte rendu relatif aux divers travaux et réalisations qui ont été effectués depuis notre investiture.

Notre désir est de donner à ce document un caractère d'information, et nous souhaitons, lorsque vous en prendrez connaissance, qu'il trouve auprès de vous tout l'intérêt que nous espérons lui donner.

Afin d'en faciliter la lecture et pour éviter une aridité certaine au texte, nous avons préféré grouper par « postes » l'ensemble des travaux, ce qui a été fait pour la période allant de mars 65 à ce jour :

REALISATIONS

I. — Travaux :

- Reprise du projet et exécution de la couverture du Gaudre, route de Graveson,
- Aménagement de la nouvelle décharge municipale,
- Création de 10 ponts,
- Agrandissement du gaudre de la Reyrade (dit du Moulin),
- 42 kilomètres de débroussaillage,
- 30 kilomètres de fossés,
- Plaques de noms des rues.

II. — Achats de terrains :

- Achat d'un terrain de Mme SAUVE, route des Plaines (décharge communale),
- Achat d'un terrain de M. CHAUVET, Trou d'Argile (lotissement),
- Achat de terrains divers, route des Plaines (lotissement 15 hectares),

- Achat d'un terrain à M. ESCALIER, route de Graveson : place du Marché et Foyer, garage pour matériel communal,
- Achat d'un terrain de M. BRUNEAU, route des Jardins : décharge maçonnerie.

III. — Maçonnerie :

- Réfection de la façade Mairie et Presbytère,
- Réfection d'un mur quartier du Bagnadou,
- Réfection façade P.T.T.
- W.-C. public,
- Aménagements d'appartements en Mairie.

IV. — Ecoles :

- Peintures neuves dans les classes et façades extérieures,
- Création d'un bureau directorial Ecole de Garçons,
- Création d'une classe de rattrapage,
- Tapis d'enrobés dans les cours.

V. — Terrain de sports :

- Agrandissement du terrain,
- Douches aux vestiaires,
- Eclairage : 2 projecteurs,
- Prolongement main courante,
- Goudronnage de la route desservant le terrain,
- Aménagement d'un plateau d'athlétisme,
- Achat d'un giro-broyeur pour l'entretien de la pelouse,
- Plantation de haies vives de clôtures,
- W.-C.

VI. — Créations :

- Mise en place d'un bureau C.G.A. réservé à l'Agriculture.

VII. — Bâtiments communaux :

- Reprise du Mas « ANFOSSI »,
- Réfection intérieure de la Mairie (couloirs, salle du conseil, salle du cadastre, bureau du maire, salle du secrétariat),

- Réfection du chauffage,
- Achat de matériel de bureau au secrétariat.

VIII. — Matériel :

- Achat d'un camion-benne,
- Achat d'une pelle mécanique,
- Achat d'un camion-citerne aménagé pour lutter contre les incendies,
- Achat d'une tronçonneuse,
- Achat d'un tracteur débroussaillier.

IX. — Voirie :

- Reprise du virage TERRISSAN,
- Réfection des rues quartier des Bourgades,
- Enrobés place du Marché,
- 5 km tout venant et 20 km de chemins ruraux et communaux remis à neuf, soit en émulsion (5 km) et tapis enrobés (15 km).

X. — Cimetière :

- Etude lancée pour l'agrandissement du cimetière,
- Goudronnage des allées, desherbage total,
- Entretien général.

XI. — Adduction d'eau :

- Mise en service du quartier des Bourgades, route de St-Remy, route des Jardins, route de Châteaurenard, quartier St-Jean, et exploitation du réseau par les services communaux.

XII. — Electrification :

- Achèvement des travaux relatifs au programme 1964-1965 (postes Mistral et Sarressane),
- Eclairage public du village avec changement de tension 110-220,
- Electrification rurale : création et renforcement des postes de la Gardi, de Labeau et Cadeau.

BUDGET

En 1965, le budget était déjà voté. La section ordinaire s'élevait à 350.566,55 F pour une recette provenant des

centimes additionnels de 173.232,00 F. Nous avons donc travaillé sur ce budget.

En 1966 le budget de notre commune comprenait en section ordinaire une somme de 398.310,60 F, ce qui représentait un accroissement de recettes de 13,63 % de la masse budgétaire, le produit des centimes passait à 184.913,00 F soit un effort fiscal de 6 % environ. Mais nous avons obtenu cette année-là 175.617,00 F de subvention. Nous avons contracté 304.190,00 F d'emprunts.

En 1967, le budget porte en section ordinaire un total de recettes de 432.455,75 F — ce qui représente une augmentation de la masse budgétaire de 8,60 % — le produit des centimes passait à 194.715,00 F soit un effort fiscal de 5 % environ. Nous avons obtenu cette année-là 133.177,75 F de subvention, et contracté 321.450,00 F d'emprunts.

Enfin, pour 1968, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section ordinaire à 535.302,64 F et le produit des centimes s'élève à 203.876,00 F.

En résumé, pour ces trois années de gestion, les recettes ordinaires passent de 350.566,35 F pour 1965 à 535.302,64 Francs pour 1968, ce qui représente un accroissement de 54 % environ alors que le produit des centimes passe de 173.132,00 F en 1965 à 203.876,00 F en 1968, ce qui représente une augmentation de 16 % environ en trois ans. Tous les chiffres cités sont contrôlables auprès de toutes nos administrations de tutelle et en Mairie.

COMITE DES FETES

Enfin un mot sur le Comité des Fêtes. Grâce à son activité ce Comité a redonné un éclat particulier à toutes nos fêtes et a pu, avec ses finances saines, offrir chaque année plus de 200 colis aux personnes du troisième âge de notre commune pour les fêtes de fin d'année, offrir le goûter à tous les enfants des écoles pour les fêtes de l'Arbre de

Noël, aménager le stade, intervenir dans l'entretien des bâtiments communaux et des écoles, etc., etc... tout cela obtenu grâce au dévouement et au désintéressement de tous ses membres et au support de toute la population.

A tous les membres de ce Comité ainsi qu'à tous les amis qui s'y joignent, nous adressons nos remerciements et les prions de trouver ici la gratitude de tout le Conseil Municipal.

Avant d'en terminer, je me dois de remercier tous les Eyraguais qui ont bien voulu nous aider dans notre tâche d'élus municipaux en acceptant de faire partie des commissions que nous avons créées. Qu'ils sachent que nous savons apprécier les conseils qu'ils nous prodiguent et qu'ils veulent bien accepter les remerciements du Conseil Municipal tout entier.

Vu :
Le Maire
et son Conseil Municipal.

